

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 12 (2019)

Artikel: Pour une histoire de la peste à Romont : une richesse d'approches à explorer
Autor: Rappo, Hugues
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1047996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour une histoire de la peste à Romont Une richesse d'approches à explorer

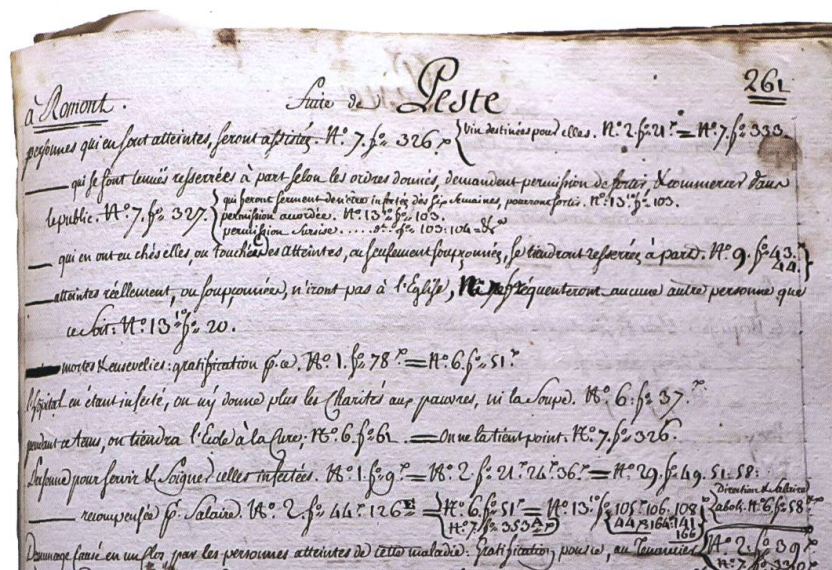
La peste est un fléau indissociable du Moyen Âge et de l'époque moderne. Sur cette question, la ville de Romont offre un champ historique très riche. En effet, les pouvoirs locaux ont développé toute une structure pour éviter la contagion et les épidémies. En particulier, une maladière qui gardait les pestiférés à l'écart de la ville. Quelles sont les possibilités de recherche offertes par les archives de la ville de Romont ?

L'exploration des archives de la ville démontre la diversité des études possibles qu'un sujet comme la peste englobe. La Suisse n'a aucunement échappé aux épidémies de peste qui ont frappé en 1519, 1541, 1611 et 1630¹. À Romont, les archives et le fonds Louis Page montrent que la ville a été fortement touchée en 1588 et en 1611². La rubrique «Peste» de l'abécédaire fait des renvois dans différents manuels de la commune qui se concentrent essentiellement sur les grandes épidémies. Néanmoins, des cas sont également présents entre ces événements. Les décisions liées à ces infections à Romont ou dans les villes voisines sont recensées dans le Manual numéro 7 couvrant la période de 1596 à 1615.

Le Manual de la commune numéro 7

Les entrées concernant la peste et la maladière ne sont pas centrales, mais elles laissent entrevoir des pistes de recherches pouvant être approfondies sur la gestion de ces cas dans la ville de Romont. Les éléments sont très divers et touchent de nombreux domaines. Les entrées documentent la maladière elle-même, et

Extrait de l'abécédaire des archives de la ville de Romont et le terme Peste, avec les renvois aux manuels.



¹ SEILER, Roger: «Peste», in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, vol. 9, Hauterive, 2010, pp. 696-698.

² AVR, Fonds Louis Page, «Quand la peste sévissait à Romont», article de *La Liberté* du 24 août 1974.

donc les infrastructures de la ville pour gérer les pestiférés. La maladière semblait être en mauvais état, car plusieurs entrées du Manual numéro 7 parlent de sa rénovation indispensable³. L'organisation de l'infrastructure même de la maladière, sa gestion et les conflits possibles avec la ville sont d'autres voies d'approfondissement possibles à partir de ces archives.

Le Manual numéro 7 parle également de mesures que la ville de Romont prend quand une ville est touchée par la peste. Il mentionne les villes de Moudon, Vevey et Payerne,⁴ mais également des régions comme les montagnes de Bourgogne⁵. Il y a une réelle circulation de l'information sur cette terrible maladie, qui doit être efficace afin d'éviter une contamination sévère.

Enfin, le Manual numéro 7 présente différentes mesures prises par la ville. Il exemplifie les dispositions adoptées vis-à-vis de personnes ayant fréquenté un lieu contaminé⁶, de celles qu'il faut sortir de la ville, car elles n'ont pas respecté les règlements établis par la ville⁷ ou le placement de gardes aux portes pour empêcher l'intrusion de la peste⁸. Il est donc possible d'étudier en profondeur l'aspect organisationnel et répressif que la ville de Romont élabore pour éviter les contaminations. Des amendes sont distribuées aux personnes qui dérogent aux règles formulées⁹. La mise en place de ces règles, ainsi que leur nature, leur réalisation et leur évolution sont des éléments de recherche pertinents pour une histoire comparative. Ceux-ci peuvent être mis en lien avec d'autres villes pour peut-être entrevoir des éléments distinctifs ou semblables dans l'élaboration de mesures contre la peste.

Une histoire encore à écrire

De nombreux aspects peuvent être relevés dans l'étude de la peste: démographiques, sociaux, institutionnels, politiques, législatifs avec la réglementation sur la maladie ou sanitaires avec les infrastructures telle que la maladière. Ce bref aperçu sur les archives de la ville de Romont en témoigne. Les enjeux sont importants pour une ville commerçante comme Romont qui doit conserver son statut de lieu de passage et d'échange. Les infrastructures qui donnent la possibilité de mettre en quarantaine les malades permettent à la ville de se protéger face à la rapide propagation de la maladie. Ainsi, les archives de la ville de Romont ouvrent de larges perspectives aux historiens.

Hugues Rappo

³ AVR, Manual de la commune numéro 7, folio 21, 26, 64, 72, 97.

⁴ AVR, Manual de la commune numéro 7, folio 23f, 27, 29.

⁵ AVR, Manual de la commune numéro 7, folio 68, 70.

⁶ AVR, Manual de la commune numéro 7, folio 23^e.

⁷ AVR, Manual de la commune numéro 7, folio 27.

⁸ AVR, Manual de la commune numéro 7, folio 31.

⁹ AVR, Manual de la commune numéro 7, folio 48.